

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1..1

ÉVALUATION

CLASSE : terminale

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

Les candidats doivent traiter les deux parties du sujet

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4



Première partie : question problématisée (10 points)

La situation internationale permet-elle de parler de monde bipolaire à partir des années 1960 ?

Deuxième partie : analyse de documents (10 points)

En analysant les documents, vous montrerez les formes et les limites de la coopération régionale en Afrique.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, et nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.



Document 2 : l'Afrique et ses découpages

L'Union africaine (UA) qui, depuis le retour du Maroc en son sein après 33 années d'absence, couvre désormais l'ensemble du continent, est de toute évidence l'association continentale qui symbolise le mieux ce que sont les enjeux politiques d'une intégration continentale et ce qu'ont été ses vicissitudes historiques. Au-delà du projet panafricain qu'elle porte, l'organisation a aussi été le lieu d'expression de fortes oppositions. L'UA a fait l'objet d'instrumentalisations politiques avant d'apparaître, dans un contexte de mondialisation, comme pouvant être une échelle d'action pertinente entre les États, les associations régionales africaines et les grandes instances internationales. [...]

Ces associations régionales ne correspondent toutefois pas toutes à des modèles d'intégration très poussée. Et la signature d'accords ne suffit pas toujours à mettre en œuvre cette intégration. Ainsi, au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), le principe de libre-circulation des personnes ne se met en place que difficilement entre le Gabon et la Guinée équatoriale. Cela n'est pas sans conséquences au sein d'un continent où les mobilités sont très importantes.

Source : Jean-Fabien Steck, « L'Afrique subsaharienne », *La Documentation photographique n°8121*, La Documentation française, janvier-février 2018, p. 18.